



Comité français pour l'environnement
et le développement durable

COMITE DE SELECTION DU 18/03/04



Contact : Communauté d'agglomération de Saint Quentin

Porteur du projet : Frédérique Rémond-Dubosc, Conseillère technique

Tel : 03 23 62 82 82

Titre : Une charte de l'environnement pour le développement durable du Val de Somme

Introduction

L'agglomération de Saint Quentin a signé une charte pour l'environnement et le développement durable en 1999. Pour cette collectivité qui dispose d'un environnement privilégié avec le Val de Sommet et la réserve naturelle des marais d'Isle (en tête du palmarès de l'Entreprise 2002 des villes les plus attractives pour les entreprises), il s'agit de promouvoir une qualité de vie meilleure, grâce à un développement économique fort et une protection sociale optimum.

1/ L'approche globale du développement durable dans le projet :

De nombreuses actions ont été menées sur le plan environnemental. L'agglomération conduit dans ce domaine une politique d'envergure, dont la qualité a été saluée par le trophée Atmos, pour articuler limitation de la pollution atmosphérique, déplacements urbains et prévention des risques sur la santé : cheminements verts, flottes propres...

La dimension sociale de la charte, sous l'axe du développement urbain solidaire, est particulièrement forte ; elle vise à assurer la solidarité et la cohésion sociale sur le territoire. Outre ses compétences légales, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) gère un Samu social, doublé d'un centre d'accueil d'urgence et d'un hôtel social, qui effectue près de 1000 sorties par an.

- Un Comité local d'éthique regroupe des personnalités du droit et de la santé

- Le Service d'Hygiène et de Santé a été restructuré en Maison Médicale et Institut de Veille Sanitaire et Sociale. Cet Institut de Veille Sanitaire et Sociale a pour mission d'établir des procédures d'alertes. Il est chargé de la publication mensuelle d'un bulletin de santé publique suivant les indicateurs de l'observatoire de la santé et de l'environnement. Un plan d'action communal chargé des risques majeurs et une cellule de protection des populations sont susceptibles de s'activer en cas de crise

- Le Réseau Ville-Hôpital permet la mise en œuvre d'actions transversales en matière de prévention et d'éducation sanitaire, en coordination avec le centre hospitalier

- Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologiques coordonne les actions de l'office social, du syndicat intercommunal d'aide à domicile ainsi que du Centre Communal d'Action Sociale. 270 logements sont disponibles pour l'hébergement des personnes âgées.

- En ce qui concerne l'enfance, la charte intègre une convention hospitalière sur le droit des mineurs et des adolescents à l'hôpital. Le Contrat Educatif Local organise des activités de soutien scolaire. La journée des droits de l'enfant a été instituée. Enfin, un conseil municipal des jeunes coordonne les actions jeunes de l'agglomération.

Note d'évaluation par le jury

1 2 3 4
—————>

2/ La gouvernance :

Saint-Quentin anime une politique volontariste en matière de démocratie locale : expositions proposant livres blancs et questionnaires, mais aussi consultations directes des habitants, comme pour le PDU. Par ailleurs, certains services (environnement et santé) éditent périodiquement des livrets destinés aux acteurs locaux de leur secteur respectif.

En 2003, l'opération « 35 projets » a permis de consulter les riverains de projets d'aménagements et les habitants. 8500 visiteurs ont participé aux consultations sur l'aménagement des rues et des places, la valorisation de la plage de l'Isle, la requalification de la zone industrielle, la rénovation des écoles, le plan lumière... Le Conseil des Sages et le Conseil Jeunes contribuent à l'amélioration du cadre de vie des Saint-Quentinois (création d'une halte seniors à l'Office social, nettoyage de la Somme et de l'Oise en canoë...).

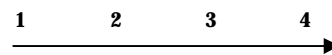
Note d'évaluation par le jury

1 2 3 4
—————>

3/ Les moyens mis en œuvre pour la participation et la mobilisation :

Sur le plan environnemental, Saint-Quentin a bénéficié d'appuis de l'ADEME pour la réalisation d'un bilan Energie-pollution et pour l'acquisition de 10 véhicules électriques et de 12 GPL.
Sur le plan social, la Ville appuie de nombreux partenaires associatifs, sociaux et humanitaires de la lutte contre l'exclusion (Croix Rouge, Samu social, centre d'accueil Saint-Hilaire), soit par l'octroi de subventions, soit par la mise à disposition de locaux municipaux. Elle est fortement associée à la lutte locale contre l'exclusion, dans la mise en place du plan d'urgence hivernale mais aussi dans la réflexion sur les actions à mener auprès des catégories sociales spécifiques.
Saint-Quentin a également mené une large réflexion avec les associations du handicap, qui a abouti à l'élaboration d'une charte du handicap, signée par l'agglomération et les villes jumelées (Rotherdam, Kaiserslautern et San Lorenzo) lors des Rencontres Européennes des Personnes Handicapées, organisées à son initiative.
Il faut également souligner que le plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi a créé en 2002 un point emploi zones franches, relais entre les entreprises et les demandeurs d'emplois et a permis d'intégrer 112 salariés et d'envoyer 36 personnes en formation sur deux ans.

Note d'évaluation par le jury



4/ Le caractère novateur de la démarche :

Il tient dans la dimension solidaire, très fortement revendiquée et mise en œuvre, aux côtés des dimensions environnementales et économiques. Il faut d'ailleurs noter que, fait rare dans la communication territoriale, de nombreux documents font référence au poids des risques dans la ville et à l'importance de construire des politiques de prévention.
La solidarité internationale est également prise en compte avec la mise en place d'un Centre municipal d'action humanitaire. Tous les champs de la solidarité sont concernés par le dispositif développé à Saint Quentin.

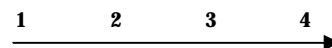
Note d'évaluation par le jury



5/ Les acquis effectifs :

Les acquis effectifs sont liés à la création des services de solidarité auprès des habitants pour lutter contre la solidarité, l'exclusion et la précarité. Ce sont par exemple, le centre d'accueil d'urgence, le Samu social, le Plan Local Pluri-annuel pour l'Insertion et l'Emploi, le Contrat Local d'Information et de Coordination gérontologique, la création d'une maison de la petite enfance, le centre médico-scolaire municipal, le contrat éducatif local...

Note d'évaluation par le jury



SCORE FINAL: /20

COMMENTAIRES

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....